

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT
ET DES TRANSPORTS

PARIS, LE 9 AVR. 1993

SOUS DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
TECHNIQUE DES VEHICULES

ARCHE DE LA DEFENSE
92055 PARIS LA DEFENSE
TELEPHONE : (1) 40.81.21.22

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre demande d'homologation d'un dispositif d'échappement silencieux de remplacement :

Marque : SITO
Référence : 537 destiné aux véhicules PEUGEOT F052 (SV)

Je vous informe, qu'en application des dispositions des Articles du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du Procès-verbal de L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 2 Avril 1993 sous le numéro 93.15.31.111/1830 ce dispositif est agréé sous le numéro :

TP SI 9103R3006

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ingénieur de l'Industrie
et des Mines


J. LECLERCQ

Monsieur le Directeur
SOCIETE BACLIM
2, Chemin du Chapitre
95380 EPIAIS LES LOUVRES (FRANCE)

SITO
MONTI CELLO D'ALBA (ITALIE)